

OPÉRATIONS SUR LA VALENCE VERBALE ET (RE)CONSTRUCTION DE SENS DANS UN CORPUS DE FRANÇAIS PARLÉ AU CAMEROUN : UNE APPROCHE ANTHROPOLOGIQUE

Emmanuel Ngue Um

Université de Provence & Université de Yaoundé I

Introduction

Les recherches sur la variation du français en Afrique ont révélé des processus massifs de restructuration de cette langue à travers différents sous-systèmes linguistiques¹. A ce propos, le sous-système verbal est assurément l'un des espaces du macro-système variationnel les plus explorés. Au Cameroun, des relevés de corpus oraux aussi bien qu'écrits (Frey, 1992-1993 ; 1998 ; Biloa, 2003 ; Nzesse, 2009, ect.) montrent des opérations spécifiques sur la valence verbale. Celles-ci sont rendues possibles par l'application d'opérations syntaxiques et sémantiques endogènes, qui diffèrent de celles « prévues par le plan valencielle » (Jacob, 2006) des verbes considérés en français de référence². On rencontre ainsi fréquemment des constructions verbales du type :

(1)

- (a) Je sais même qu'il *meurt* *quoi* derrière la fille-là \
- (b) vous *riez même* *quoi* là non\
- (c) C'est sûr que *c'est la famine* *que l'enfant-ci pleure*\³

S'il semble aller de soi que de telles opérations sur la valence verbale modifient la valeur interprétative de ces différents schèmes de prédication par rapport à leur connotation lexicale et dans une perspective différentielle, le problème devient plus complexe lorsqu'il s'agit d'élaborer des cadres théoriques pertinents qui rendent rigoureusement compte de la variation de sens qui accompagne de telles opérations dans leur contexte de production et à partir de données orales.

Généralement menées dans une perspective lexicographique (Frey, 1992-1993 ; Nzesse, 2009) ou morphosyntaxique (Biloa 1999b, 2003), les recherches sur le système verbal des français pratiqués en Afrique ont généralement investi l'approche structurale comme cadre théorique pour rendre compte de la variation observée, ramenant ainsi les facteurs de la variation à la seule dimension

¹ Mais des études croisées de corpus issus d'autres aires linguistiques y compris l'aire hexagonale, ont depuis lors révélé que de tels phénomènes n'étaient pas spécifiques au contexte africain (Frey, 2007).

² Selon une terminologie consacrée (Poirier, 1995, rapporté dans Frey, 2007)

³ Il s'agit de productions recueillies au vol. Mais de telles structures sont fréquemment attestées également dans des corpus enregistrés, comme nous le verrons dans la suite de cette étude.

systemique. Cette démarche a donné au fait interférentiel *par ignorance*, un pouvoir heuristique exorbitant, et parfois exclusif. Or il nous semble que les pratiques linguistiques sont indissociables de l'expérience anthropologique des sociétés humaines, d'où la nécessité de prendre en compte la dynamique de l'activité langagière au-delà des cadres structuraux de description linguistique, qui sont généralement sans prise réelle sur les pratiques attestées.

Cette étude se propose d'aborder la question des opérations sur la valence verbale en français parlé au Cameroun selon une démarche anthropolinguistique (Foley, 1997). Nous montrerons notamment que la variation qui affecte certaines constructions verbales découle à la base de la rencontre d'univers culturels et conceptuels dont l'asymétrie peut aboutir sur le plan linguistique à des restructurations d'ordre morphosyntaxiques, entre autres. Nous montrerons surtout que de telles opérations résultent en amont d'un processus cognitif qui s'élabore à travers la synthèse *hic et nunc* de paramètres linguistiques, culturels et situationnels.

Il s'agira pour nous, en partant du système, de nous projeter au-delà de celui-ci pour rechercher les paramètres du contexte⁴ qui en sous-tendent la variation. A cet effet, deux opérations seront examinées ; celles-ci concernent, sur le plan syntactico-sémantique, le passage de verbes à statut monovalent à un statut bivalent ; d'autre part, le passage de verbes à statut bi-/trivalents à un statut monovalent⁵.

1. Objectifs et limites de l'étude

La question de la valence verbale en français pratiqué au Cameroun ayant fait l'objet d'études antérieures (Frey, 1992 ; Biloa 2003), il nous faut dire en quoi la présente recherche s'en démarque et ce qu'elle ambitionne d'apporter en plus.

Dans cet article, nous traiterons uniquement des cas de variation de la structure valencielle de certains verbes s'accompagnant d'un changement de leur sens lexical tel qu'il apparaît dans les emplois en français de référence. Il s'agit d'une étude qui ne prend pas en compte les questions de sémantique lexicale mettant en jeu des phénomènes de dénotation liés aux transferts structuraux tels que les calques ou les xénismes ou d'autres procédés lexicaux⁶, même si certains de nos exemples proviennent des inventaires lexicographiques disponibles sur le français au Cameroun. Cela ne nous semble pas inopportun car comme le souligne si bien Isabelle Pierozak (2000), « la valence verbale se trouve à l'intersection de deux champs linguistiques : lexicographiques d'une part et syntaxique d'autre part ».

En second lieu, notre étude n'est pas faite dans une perspective différentielle à l'image des travaux antérieurs que nous venons de mentionner. Elle ne vise donc pas un recensement des particularismes verbaux en français parlé au Cameroun. Elle ne vise pas non plus à donner un tableau représentatif des pratiques langagières de la société camerounaise ni sur la base des critères sociolinguistiques,

⁴ Le contexte intégrant ici aussi bien la situation du discours que les savoirs culturels partagés (Foley, 1997)

⁵ Lorsque nous parlons de *passage*, il ne s'agit pas de dire que le statut valencielle des verbes est donné d'avance, de manière idéalisée et originelle. Il s'agit simplement de mettre en parallèle deux usages différents d'un même verbe.

⁶ Pour un traitement lexicographique des opérations valencielles, nous renvoyons le lecteur au travail de Ladislass Nzesse (2009), dont le titre figure en bibliographie.

ni sur la base des critères linguistiques se rapportant à la valence verbale. Il en résulte que nos objectifs ne sont pas d'ordre quantitatifs ; les verbes étudiés ici ne représentent ni une liste exhaustive de verbes dont la valence est sujette à variation, ni un échantillon représentatif d'une telle liste, ni même un recensement exhaustif des modalités de restructuration possibles de la valence des verbes concernés. Par exemple pour un verbe comme *faire* tel qu'il apparaît dans les extraits qui vont suivre (exemples 4 et 13), nous ne présumons pas que les paradigmes variationnels observés dans notre corpus soient les seuls possibles dans le contexte camerounais.

Notre étude se donne des objectifs d'ordre qualitatif principalement. Elle s'appuie sur des cas spécifiques de verbes dont les opérations sur la valence verbale, tout en relevant d'un processus de variation, sont de notre point de vue révélatrices d'une dynamique de production de sens qui s'insère dans des contextes interactifs et dans un univers du discours particuliers. Les objectifs de la présente étude relèvent donc de deux ordres d'analyse : un ordre descriptif visant à catégoriser linguistiquement les phénomènes observés et un ordre interprétatif visant à recouvrer la signification culturelle que véhiculent de tels usages.

2. Synthèse théorique

Dans la mesure où nous chercherons à recouvrer la signification que peuvent véhiculer les formes variationnelles dans leur contexte, notre démarche s'inspirera de la linguistique anthropologique. Foley (1997 : 9) la définit comme étant « that sub-field of linguistics which is concerned with the place of language in its wider social and cultural context, its role in forging and sustaining cultural practices and social structures »⁷. La linguistique anthropologique a pour objet au sens large l'étude de « l'homme parlant » (Lafont, 2004). Elle s'intéresse à l'étude de la langue aussi bien dans son contexte social, culturel, situationnel, que dans sa dimension cognitive. Dans William Foley (1997), l'anthropologie linguistique insiste particulièrement sur l'influence des facteurs biologiques sur l'activité langagière à travers l'hypothèse du *structural coupling* développée par Maturana & Varela (1987).

Le *structural coupling* désigne cette interaction dynamique entre l'environnement de l'homme parlant et sa cognition, laquelle interaction est reproduite à travers les pratiques langagières. Cette théorie postule que la cognition humaine est une entité en perpétuelle construction. Etant donné que la fonction principale de l'activité de langage est la production du sens à travers les signes linguistiques (Greimas, 1966), et que la signification est à son tour une fonction de la cognition humaine, il s'en suit que l'élaboration du sens dans tout acte de communication requiert la coordination de deux actions émanant des différentes parties prenantes à l'acte d'interlocution.

⁷ D'après certains auteurs (Foley, 1997 ; Masquelier, 2000), sous l'appellation d'*anthropologie linguistique*, on peut regrouper un certain nombre d'approches théoriques telles que l'ethnographie de la parole (Hymes, 1964a, etc.), la sociolinguistique interactionnelle (Gumperz (1974, etc.), l'analyse conversationnelle (Sacks 1992, etc. ; Schegloff, 1992 ; Moerman, 1969, etc.), l'étude des interactions verbales (Goffman 1974, etc ; Kerbrat-Orecchioni, 1990, etc.), et même la pragmatique.

La théorie du *structural coupling* postule également que la signification n'est pas une *donnée* à reconstituer. Dans un acte d'interlocution, le « destinataire » ne fait donc pas que décoder le message à lui transmis par « l'émetteur » ; il participe à la construction de la signification en s'insérant dans une histoire des pratiques langagières de la communauté, laquelle est génératrice de valeurs communicationnelles. Il partage avec son interlocuteur les mêmes savoirs culturels, et est co-acteur de l'acte d'énonciation. L'énonciation est donc une instance de co-production de sens. Voilà pourquoi, dans la perspective anthro-polinguistique défendue par William Foley, le chercheur doit adopter le point de vue du destinataire dans l'interprétation du sens linguistique.

Une approche anthropolinguistique appelle en conséquence une démarche méthodologique particulière. En premier lieu, elle invite à une immersion dans la communauté linguistique en étude. En effet, le chercheur est appelé à combiner dans sa démarche une double perspective éthique et émique. Il doit aussi pouvoir travailler sur un type particulier de données, notamment celles qui documentent des situations naturelles de production langagière. C'est la raison qui justifie le recours dans cette étude à des données orales.

3. Corpus

L'importance de travailler sur des données attestées s'est surtout imposée en sciences du langage à propos des travaux qui visent les aspects interactionnels du langage. À ce propos, Kerbrat Orecchioni (1997 : 57) note que l'introduction du concept d'interaction en linguistique a pour corollaire « le respect absolu des données, c'est-à-dire réhabilitation de l'empirisme descriptif et souci de travailler à partir de corpus d'enregistrements d'interaction autant que possible authentiques ». Le même impératif ne semble pas donc s'imposer *a priori* pour une étude portant sur la valence verbale, dont la sphère d'analyse relève, dans l'ordonnement structural, davantage des domaines lexico-sémantique et syntaxique. Quelques exemples suffiront cependant à démontrer qu'au sujet de la variation du français – comme de celle d'une autre langue –, une étude non située d'un phénomène tel que la valence verbale expose le chercheur à une interprétation intuitive et biaisée de ce qu'il observe. Considérons ces extraits de corpus issus de deux modes de recueils différents, à savoir un enregistrement écologique (CIEL-F, 2008) et des recueils au vol (Bilola, 2003 ; Ngué Um, 2008).

(2) Bilola (2003)

- a. Il faut que *je téléphone mon père* à Maroua
- b. *Donne-la* son document
- c. Le professeur a *commandé toute la classe* de remettre son devoir lundi
- d. Les étudiants *racontent toujours les patrons les histoires*

(3) Ngué Um (corpus recueilli au vol)

- a. C'est sûr que *c'est la famine que l'enfant-ci pleurt*
- b. Je sais même qu'*il meurt quoi* derrière la fille là
- c. *Tu dors quoi*
- d. *Vous tremblez quoi*

(4) Ngué Um (corpus CIEL-F)

LOJ:

- 1 tu entends comment une FILLE peut te dire elle dit que~ .h
- 2 (0.4) que on souffre à la maison PARCE QUE je pars donner
- 3 l'argent là-bas regarde **ce que je fais** chez moi là (0.3) je peux
- 4 jouer ma VIE^ (0.4) avec mon argent LA/ (0.5) je peux ne
- 5 même pas te monTRER/ (0.7) hein^(0.6) MAIS^ **je fais/** (.)
- 6 quand je prends l'argent^ (0.9) et je et et elle risque final- (.)
- 7 finir par **me faire croire** que~ (.) c'est **l'erreur que je FAIS^**

Le rapprochement de ces trois extraits de corpus montre que la traçabilité discursive d'une forme linguistique peut être déterminante pour son analyse et son interprétation. Alors que les exemples de restructuration de la valence verbale issus de corpus non situés (exemples (1) et (2) ci-dessus) ne permettent pas un parcours longitudinal du phénomène sur un large empan discursif, les corpus situés, quant à eux, rendent disponibles un certain nombre d'indices qui favorisent une interprétation optimale et contextualisée des opérations observées. Les enregistrements situés ont ceci d'avantageux pour notre étude qu'ils offrent divers angles d'observation du phénomène de la valence verbale, ce que ne permettent pas les recueils au vol. C'est ce qui nous a permis de relever, sur un enregistrement relativement court, des emplois que n'ont pas révélés les travaux antérieurs. Nous avons ainsi été amenés à revisiter certaines présomptions à propos de l'usage de certains verbes dont nous avons, sur la base du corpus de 2008, prématurément posé qu'ils constituaient des cas prototypiques de restructuration de la valence verbale en français parlé au Cameroun.

Le corpus exploité ici est issu de trois enregistrements écologiques⁸ d'une durée de trois heures, recueillis à Yaoundé. Nous les avons ensuite transcrits selon le protocole CIEL-F⁹ à l'aide du logiciel PRAAT. Les textgrids obtenus ont ensuite été transformés sous ELAN¹⁰ sous forme de texte pur.

4. La notion de valence verbale

Plusieurs approches existent à propos de la notion de la valence verbale. Il faut d'ailleurs noter d'entrée de jeu que sur le plan terminologique, les termes *valence* et *transitivité* ne sont pas toujours totalement transparents et que leur définition doit se comprendre par rapport à la catégorisation qui en est faite selon les auteurs. Ainsi pour Andreas Blikenberg (1960), la transitivité est une des modalités de la

⁸ Le terme *écologique* est repris ici avec le sens que lui donnent les promoteurs du Corpus International Ecologique de la Langue Française (CIEL-F). Par *écologique*, il faut entendre des productions naturelles, non contraintes par l'enquêteur.

⁹ Voir note ci-dessus.

¹⁰ Les logiciels PRAAT et ELAN sont des outils d'aide à la transcription, l'annotation et l'analyse de données sonores. PRAAT a été développé à l'université d'Amsterdam (Pays-Bas) par Paul Boersma et David Weenink. Quant à ELAN, il est a été développé par le MaxPlank Institute for Psycholinguistics.

détermination verbale¹¹. Elle découle d'une incomplétude sémantique du verbe qui appelle à son tour une complémentation syntaxique. Un verbe transitif est donc celui qui nécessite une complémentation, au nom du principe de cohésion textuelle, par opposition au verbe intransitif qui n'en appelle pas.

On retrouve à peu près la même approche sous la plume de Lucien Tesnière (1988). Mais il est question ici plutôt de *valence*. Voici ce que l'auteur en dit :

On peut ainsi comparer le verbe à une sorte d'atome crochu susceptible d'exercer son attraction sur un nombre plus ou moins élevé d'actants, selon qu'il comporte un nombre plus ou moins élevé de crochets pour les maintenir dans sa dépendance. Le nombre de crochets que présente un verbe et par conséquent le nombre d'actants qu'il est susceptible de régir, constitue ce que nous appellerons la valence du verbe (Tesnière, 1988 : 238).

Parallèlement à la valence d'un verbe, Tesnière (1988 : 238) distingue les notions de *voix* et celle de *diathèse*. La voix est selon lui « la façon de concevoir psychologiquement le verbe en fonction de sa valence par rapport à ses actants éventuels » (Tesnière 1988 : 238), alors que la diathèse est une forme de « sous-voix » qui indique le sens (la directionnalité/transitivité) dans lequel l'action du verbe s'exerce. On peut alors avoir une diathèse active, passive, réfléchie, réciproque, etc.

Nous nous en tiendrons dans le cadre de cette étude à la catégorisation de Tesnière. Nous soulignerons juste pour clore cette section que, que ce soit dans l'approche de Blinkenberg ou dans celle de Tesnière, la valence verbale – ou la transitivité – renvoie à l'ensemble des propriétés de réaction des verbes, des deux points de vue sémantique et syntaxique¹². Sémantiquement, la valence est attachée à la signification du verbe, et informe sur le nombre de participants qu'un procès est en mesure d'induire, chaque participant correspondant à un rôle précis dans le procès décrit par le verbe. La distribution syntaxique des rôles actanciels d'un verbe dépend donc en quelque sorte de son sens, ou en tout cas du sens qui lui est attribué dans l'énonciation.

4.1. Des opérations sur la valence verbale

Deux opérations sont retenues ici. Nous aborderons dans un premier temps celle qui fait passer des verbes d'un statut monovalent à un statut bivalent, et dans un second temps, celle qui fait passer les verbes d'un statut bi/trivalent à un statut monovalent.

4.1.1. Verbes monovalents > bivalents

Les verbes monovalents sont ceux qui convoquent un seul actant dans leur plan valenciel. On peut aussi les qualifier d'intransitifs. Nous avons quelques exemples qui ressortent des extraits de corpus ci-dessus à propos des verbes *pleurer*, *causer*, *rire*.

¹¹ L'autre modalité de détermination étant l'expression d'une inhérence telle qu'on la trouve dans les groupes sujet-attributs (*la maison est petite; petite maison*) et verbe-adverbe (*il travaille bien; bon travail*).

¹² C'est là par ailleurs une conception défendue par Creissels (2006)

(5) *pleurer*

- 1 LOJ si tu passais on allait te dire\
- 2 DAD ((rire murmuré))
- 3 LEC c'est vrai en plus si je passais on allait me dire\
- 4 MAL c'est sûr\
- 5 LOJ les choses-là même hein\ (.) c'est bizarre c'est
- 6 [peut-être même~]
- 7 MAL [ah]
- 8 (.) moi j'ai dit:/ celle-ci et son amie ici *elles pleuraient ici* je
- 9 leur ai dit que mais\ (.) vous êtes des enfants\
- 10 DAD ((rit))
- 11 LOJ *vous pleurez quoi*

(6) *causer*

1. LOJ: mais c'est que/ (0.2) au bout d'un moment
2. <((en claquant des mains)) fiap/> (0.5) peut-être/ (.) après un
3. mois comme ça\ (0.6) tu vois un appel (0.2) la nuit comme
4. ça\ <((en claquant des mains)) et *on cause même quoi*>
5. (0.9) *on cause même quoi* <((rapportant la scène de l'appel
6. téléphonique)) allô \ (0.3) oui\ (0.4) mhm\ (.) bien sûr je parle
7. en ewondo¹³ (0.4) mais\

(7) *rire*

- 1 MAL : parce que pour elle/ (.) elle a la v- (0.4) la tête dans les
- 2 distractions\ .h elle a la TÊTE pour aller voir les Lady
- 3 Ponce¹⁴ (0.2) elle a la tête (0.3) pour
- 4 [des histoires\ (0.2) qui n'ont ni QUEUE ni TÊTE\]
- 5 LOJ [[(rire étouffé)]]
- 6 LEC [[(rire en sourdine)]]
- 7 Sil_eve (0.2)
- 8 LEC hm\
- 9 Sil_eve (0.4)
- 10 MAL NON\ *tu ris quoi* (0.5) alors que (0.6) je suis là/ (.)
- 11 je me pri:ve (xxx)\

Dans les différents exemples de (5) à (7), on assiste à une modification du sens du verbe entraînant en même temps une réorientation de la diathèse et une restructuration de la transitivité.

¹³ L'ewondo est une langue camerounaise dont Yaoundé constitue l'une des bases géographiques.

¹⁴ Nom d'une artiste musicienne camerounaise.

- (5.a) *vous pleurez quoi*\
 (6.a) *on cause même quoi*\
 (7.a) *tu ris quoi*\

La transitivité de ces verbes fait passer l'action d'un actant défini à un actant indéfini:

Vous > quoi
 On¹⁵ > quoi
 Tu > quoi

4.1.2. La transitivité en cause

En l'absence d'une forme substantivale assumant le rôle de patient dans ces différents exemples, on peut se poser la question de savoir si « quoi » est ici dans un rôle d'actant ou s'il ne correspond pas au contraire à un circonstant tel que « pourquoi ». Ces exemples seraient alors des versions « synthétiques » des formes :

- (5.b) *vous pleurez pourquoi*\
 (6.b) *on cause même pourquoi*\>
 (7.b) *tu ris pourquoi*\

Mais nous avons dans notre corpus des exemples qui contredisent une telle hypothèse, où la proforme « quoi » ayant la même valeur indéfinie survient dans un schème de prédication nominale.

(8)

- 1 LEC : vous continuez donc *la relation de quoi*\ vous êtes (de)
 2 la famille\

Quoi est ici un complément nominal. La question ici posée porte sur le substantif *relation* et non sur le verbe *continuer*. L'énoncé en (8) peut se répartir en deux tours de paroles distribués entre deux locuteurs A et B

(9)

- 1 A : vous continuez donc la relation
 2 B : *la relation de quoi*

mais non

*(9.a)

- 1 A : vous continuez donc la relation
 2 B : *la relation pourquoi*

¹⁵ La deixis exprimée par « on » dans l'exemple (6) n'est pas de type indéfini, car elle se réfère à des actants dédoublés (l'énonciateur et un tiers référent absent mais connu des participants) qui sont les agents du procès.

La possibilité d'un tel emploi devant être assujettie à un projet pragmatique différent de celui qui est sous-tendue en (9).

On pourrait soulever une autre objection à l'encontre du traitement bivalent que nous faisons du verbe *pleurer* en (5). Dans les grammaires et dictionnaires de références autant que dans les usages oraux et écrits, ce verbe admet un emploi bivalent et notamment transitif direct (*pleurer son père ; pleurer les morts*, etc.). Il s'agit toutefois là d'un emploi qui diffère de celui qui est relevé dans notre texte. Lorsque *pleurer* est dans un emploi transitif direct, le second actant (*père ; mort*) a un rôle sémantique de bénéficiaire. Dans l'exemple (5) la valence du verbe *pleurer* est restructurée à partir de son emploi intransitif (*verser les larmes*).

4.1.3. Pistes d'interprétation

4.1.3.1. Cas des verbes *rire* et *pleurer*

La restructuration observée ici dépend en premier lieu de la représentation psychologique que le locuteur a de la valence des verbes concernés. Pour les verbes *pleurer* en (5) et (5.a) et *rire* en (7) et (7.a) deux paramètres motivent la restructuration de la valence verbale.

Nous avons un premier paramètre d'ordre pragmatique par lequel le locuteur cherche à donner une orientation argumentative à son énoncé en posant implicitement qu'il n'existe aucune motivation pertinente à l'action de rire / pleurer entreprise ou présumée l'être par son interlocuteur. La modalité interrogative portant ici une valeur illocutoire négative. Le locuteur juge ainsi contextuellement / culturellement inapproprié l'acte de rire / pleurer. D'ailleurs l'orientation négative de sa question, et la structure de l'interlocution montre que la question n'appelle aucune réponse. Sans être de l'ordre de l'injonction, la question équivaut ici à un postulat de nullité de l'acte de rire / pleurer ; ce à quoi adhèrent implicitement les partenaires de l'interlocution, sans doute en vertu d'un code de « déontologie » communément partagé dans l'univers praxéologique camerounais (cas du verbe *rire*) ou de savoirs partagés relatifs aux conditions d'accès à l'emploi dans le contexte camerounais¹⁶. En posant l'acte de rire / pleurer comme étant sans objet – et tout est dans le terme *objet* –, le locuteur affecte au verbe un coefficient actanciel qui, parce que relevant de l'ordre des possibles, crée sur le plan sémantique une incomplétude.

Le deuxième paramètre quant à lui découle du premier, et répond au principe de cohésion textuelle – sur le plan sémantique – par lequel le verbe appelle une complémentation, laquelle est apportée par un second actant « quoi » à valeur indéfinie. L'indéfinitude de l'actant fait écho ici au postulat de nullité, c'est-à-dire à la contestation de la validité de l'acte de rire et de pleurer. Mais l'introduction de ce complément pour répondre aux nécessités de la prédication a pour conséquence sur le plan sémantique que cet actant focalise l'action du verbe, et en devient le point de départ. On peut ainsi être amené à y voir une orientation diathétique causative¹⁷.

¹⁶ Le sujet de la discussion étant précisément, pour l'exemple (5), les problèmes d'accès à l'emploi dans la fonction publique camerounaise.

¹⁷ On peut aussi voir dans ces emplois une simple interférence des langues camerounaises dans le français. La tentation peut alors être très grande de voir dans ces exemples de simples calques syntaxiques des langues camerounaises vers le français. C'est notamment une telle approche qui est privilégiée par Biloa (2003) Nous ne souscrivons cependant pas à une telle démarche ici, dans la mesure où, à notre avis l'influence interlinguistique ne se manifeste pas

En somme, l'interprétation de la valence de ces deux verbes considérés peut se faire suivant deux schémas prédicatifs donnant lieu à deux possibilités descriptives : une diathèse active et une diathèse causative.

Dans la première approche, la directionnalité de l'action va du prime actant au second actant; nous avons alors une diathèse active. Le second actant étant le bénéficiaire de l'action du verbe.

Prime actant >	action >	second actant
<i>tu</i>	<i>ris</i>	<i>quoi</i>
<i>vous</i>	<i>pleurez</i>	<i>quoi</i>

Dans la seconde approche, l'action du verbe conserve la même directionnalité, en passant du prime au second actant. Mais ici, c'est l'angle d'observation qui change, autrement dit le focus de l'action, et partant le parcours interprétatif du schéma prédicatif. L'inversion du schéma prédicatif a pour conséquence la redistribution des rôles sémantiques dévolus aux différents actants. Nous aurons alors une diathèse causative.

Second actant <	action <	prime actant
<i>tu</i>	<i>ris</i>	<i>quoi</i>
<i>vous</i>	<i>pleurez</i>	<i>quoi</i>

4.1.3.2 Cas du verbe causer

Tout comme les exemples (5) et (7) avec les verbes *pleurer* et *rire*, l'exemple (6) avec le verbe *causer* (ayant le sens de « parler »), semble poser quelques problèmes d'analyse.

Rappelons brièvement que cet extrait met en scène un couple dont l'un des conjoints cherche à se disculper au sujet d'un soupçon d'infidélité que sa partenaire fait peser sur lui. Il se défend notamment au sujet de quelques appels téléphoniques intempestifs relevés par sa conjointe.

L'énoncé *on cause même quoi* ne laisse à ce sujet aucun doute sur l'orientation du sens qui est donné à l'action du verbe. Il s'agit d'une diathèse active qui fait passer l'action du prime actant au second actant.

Prime actant >	action >	second actant
<i>on</i>	<i>cause (même)</i>	<i>quoi</i>

Comme dans le cas des exemples (5) et (7), la restructuration de la valence est motivée par des raisons d'ordre pragmatique. L'introduction d'un second actant

au niveau syntaxique, mais plutôt au niveau conceptuel, notamment à travers l'orientation de la diathèse du verbe. Notons que dans des langues telle que l'ewondo, le basaa ou le douala dont on peut dire qu'elles constituent des sources potentielles d'interférence au regard des facteurs historiques et sociolinguistiques différents, les verbes *dire*, *causer* ou encore *pleurer* peuvent s'employer aussi bien avec une diathèse active qu'avec une diathèse causative. Toutefois, la diathèse causative entraîne sur le verbe l'adjonction d'un morphème extensif porteur d'un sémantisme. On peut ainsi *rire une chose* ou *rire d'une chose*. Lorsque l'on *rit une chose*, le sémantisme du verbe n'est pas orienté de la même façon que lorsque l'on *rit d'une chose*.

ici transitant directement par le verbe, a essentiellement pour but de souligner la nullité d'un objet potentiel de la causerie, c'est-à-dire en fin de compte de nier l'existence d'un tel objet. C'est en vertu même de cette vacuité que le second actant prend ici la forme d'un indéfini.

4.2. Verbes plurivalents > monovalents

Nous avons, pour le paradigme des verbes qui passent d'un statut plurivalent à un statut monovalent, *fréquenter* et *faire*.

fréquenter

(11)

- 1 LEC : il PRÉfère par exemple (0.2) TOUcher mon argent de poche (.)
- 2 PARCE qu'il doit aller payer l'école de Batt (0.2) s'il ne paye pas son école
- 3 elle ne va plus *fréquenter*\

(12)

- 1 LEC [s'il ne paye pas] son école
- 2 LOJ [tu veux seulement en]gager
- 3 LEC elle ne *fré[quente plus]* \
- 4 LOJ [des discussions] \
- 5 LEC .h parce que j'ai l'impression que/ c'est-à-dire que pour lui/ la fille est com- je ne discute pas je dis ce qui est vrai\

Faire

(13)

- 1 LOJ: moi j'ai des *amis qui ont fait*~ (.) le genre que quelqu'un me dit/ (0.8) des GROS directeurs\ (0.7) je vais le voir je lui dit que~ vraiment/ (0.2) je veux que tu trouves le boulot à ma femme\
- 2 MAL: mm~
- 3 Sil_eve: (0.9)
- 4 LOJ: il me dit que:~ (1.2) *qu'est-ce qu'elle FAIT*\
- 5 et quand il a rabaisé vos relations à au finish il ne lui TROUVE même plus
- 6 du boulot~ ((claque des mains)) (0.5) et si (.) rien que *la deMANDE que*
- 7 *tu as faites* là\ rien pa- regarde par exemple (0.6) quelqu'un comme un
- 8 gouverneur\ *certaines personnes font souvent*! (0.7) comme *je peux*
- 9 *faire* là\ (.) je débarque chez lui\ je dis que~ (0.5) vraiment excellence/
- 10 (0.2) les rentrées là c'est un peu fort là machin <((en claquant des mains))
- 11 truc\> il va prendre l'argent il va m- (.) mais il va me CLASSER/ (0.4) au
- 12 niveau (0.3) de quelqu'un qui ne peut pas assumer une rentrée scolaire\

Les verbes *fréquenter* et *faire* sont dans les exemples qui précèdent dans un emploi monovalent. Les restructurations sont faites sur le paradigme *transitif > intransitif*.

(11.a) s'il ne paie pas son école elle ne va plus *fréquenter*\

(13.a) moi j'ai des *amis qui ont fait*~ (.) le genre que quelqu'un me dit/ (0.8) des GROS directeurs\ (0.7)

(13.b) *certaines personnes font souvent*! (0.7) comme *je peux*

faire là\ (.) je débarque chez lui\ je dis que~ (0.5) vraiment excellence/

(0.2) les rentrées là c'est un peu fort là machin <((en claquant des mains))
truc/\>

La restructuration qui s'observe dans l'exemple (11.a) extrait de (13) nous semble correspondre à un processus de rupture d'une bivalence fonctionnelle d'un verbe qui se prête tantôt à un emploi transitif/bivalent (*fréquenter un médecin*) tantôt d'un emploi pseudo transitif (*fréquenter un lieu*), selon le sens qu'on lui attribue.

Dans le premier cas, il s'agit d'un emploi transitif à travers une diathèse active, et dans le second cas, un pseudo emploi transitif, mais qui en réalité correspond à un emploi absolu/intransitif où *un lieu* n'est pas un actant mais un circonstant.

Les exemples que nous relevons se rapportent au second cas (*fréquenter un lieu*), où *fréquenter* semble engagé dans un processus de spécialisation fonctionnelle, en sélectionnant un statut monovalent. Ce faisant on aboutit aussi à un processus de restructuration sémantique par lequel le verbe *fréquenter* étend son sémantisme au-delà des limites lexématiques pour inclure celui d'un circonstant avec lequel il est dans un rapport de co-occurrence en contexte camerounais. Il s'agirait alors d'un processus de transfert sémantique dont parlait déjà Bréal (cité par Blinkenberg, 1960), par lequel l'accolement maintes fois répété d'un verbe et d'un substantif qui oriente l'application du verbe finit par entraîner des conséquences sur la délimitation de sens du verbe en question. En l'occurrence, le verbe *fréquenter*, au Cameroun, est si fréquemment colloqué aux substantifs se rapportant à l'institution scolaire (lycée, école; collège, etc.), que le sens locatif associé à ces substantifs déteint en quelque sorte sur le sens du verbe en question, de sorte que le recours à un pseudo-actant (en réalité un circonstant) n'est requis que si les nécessités de cohésion textuelle l'exigent.

Concernant le verbe « faire » en (13.a) et (13.b) la modification de la valence verbale est essentiellement liée aux paramètres énonciatifs. *Faire* a dans ces exemples un emploi non prédicatif dans la mesure où les périodes énonciatives dans lesquelles il s'insère ne renferment aucun contenu propositionnel.

(13.c) *moi j'ai des amis qui ont fait~*

(13.d) *certaines personnes font souvent/*

L'information qui nous est donnée par la prosodie (suspension de la courbe mélodique, pause) contribue également à nous renseigner sur le fait que le programme énonciatif est en cours de déroulement. Il serait toutefois erroné d'interpréter cette suspension énonciative comme une rupture du programme énonciatif, autrement dit comme des formes d'hésitations chez le locuteur. En revisitant les exemples (4) et (13), on observe qu'il s'agit d'une stratégie énonciative consciemment élaborée par le locuteur :

(4.a) *MAIS/\ je fais/ (.) quand je prends l'argent/\ (0.9) et je et elle risque final- (.)*

finir par me faire croire que~ (.) c'est l'erreur que je FAIS/

(13.e) *moi j'ai des amis qui ont fait~ (.) le genre que quelqu'un me dit/ (0.8) des GROS directeurs/\ (0.7)*

(13.f) *certaines personnes font souvent/ (0.7) comme je peux*

faire là (.) je débarque chez lui\ je dis que~ (0.5) vraiment excellence/

Le sémantisme large de ce verbe rend l'analyse du phénomène observé très délicate. Tout dépend en effet du sens de départ sur lequel on fonde la démonstration¹⁸.

Nos exemples provenant de la langue parlée, c'est avant tout en tant que phénomène de l'oralité qu'il faut analyser ici la valence de ce verbe. Il est important de relever que dans les exemples (4) et (13), le verbe *faire* se prête à d'autres formes d'emplois, ce qui nous permet de postuler le contexte d'énonciation comme critère déterminant pour l'analyse de sa valence dans ses emplois monovalents. Nous avons relevé plus haut que dans ces emplois monovalents, la période intonative dans laquelle *faire* s'insère s'accompagne toujours d'une suspension mélodique. Nous en tirons deux possibilités interprétatives : dans la première, *faire* subit une désémantisation. Etant dans un emploi non prédicatif, son plan valenciel n'appelle aucune complémentation, ce qui en fait un verbe monovalent ; dans la seconde, *faire* subit un processus de grammaticalisation qui tend à en faire un marqueur discursif.

L'évolution du sens de ce verbe peut s'analyser selon un schéma emprunté à Traugott (1982) :

sens propositionnel	>	sens textuel	>	sens expressif
<i>emploi bivalent</i>		<i>emploi substitutif</i>		<i>marqueur discursif</i>

Si nous considérons *faire* dans nos exemples comme un marqueur discursif¹⁹, c'est notamment en raison de son sens expressif, qui prime sur le sens propositionnel d'une part et textuel d'autre part. *Faire* peut alors être considéré comme un moyen pour le locuteur d'imprimer sa subjectivité à un énoncé, notamment en posant un dispositif syntaxique qui ouvre un rapport d'explication par rapport à un terme qui suit. Sur le plan macro-syntaxique, on ne note pas un dispositif paratactique entre la période intonative à laquelle *faire* participe et le reste de l'énoncé. Cette période fonctionne comme une greffe par rapport à une construction verbale qu'elle introduit dans une séquence discursive.

Conclusion

La prise en compte du contexte permet d'expliquer la variation de la valence verbale comme résultant de l'interaction des paramètres cognitifs et situationnels / culturels. Pour un grand nombre de locuteurs, l'apprentissage du français langue seconde à partir des grammaires scolaires et autres dictionnaires est à l'origine d'une première représentation du sens verbal dans le système cognitif des locuteurs. Cette représentation s'ajuste sans cesse aux représentations et aux

¹⁸ *Faire* a un sens transitif dans *faire un enfant*, *faire la fête* ; un sens pronominal : *se faire tuer* ; un sens factitif avec un emploi auxilié : *faire rire*, *faire réparer* ; un sens substitutif avec un emploi intransitif : *il m'a traité comme on ferait d'un animal*.

¹⁹ Mais il ne peut s'agir que d'une présomption, en raison de la difficulté à assigner un statut clair à ce qu'il est convenu d'appeler MD (marqueur discursif) dans la théorie de la grammaticalisation.

pratiques d'autres locuteurs de la communauté linguistique dans un mouvement récursif et homéostatique à travers l'histoire de la langue française au Cameroun.

S'agit-il d'une invention ou d'une simple re-invention, voire d'une co-invention, de la langue française? Les exemples que nous avons eus notamment avec le verbe *causer* montrent comment certains emplois réputés vieilliss ou rares dans certaines grammaires peuvent ressurgir dans des usages contemporains, et cela sans considération de latitude. D'autres emplois paraissent plus « innovants », et on peut être tenté de parler d'invention, comme avec le verbe *rire* dans notre corpus. Mais des comparaisons de corpus issus de différentes aires francophones pourraient peut-être montrer qu'il s'agit plutôt d'un processus d'optimalisation du système, ce qui créditerait davantage l'hypothèse des universaux du français.

Bibliographie

- BILOA, E. (1999). « Interférences morpho-syntaxiques des langues camerounaises dans le français », dans G. Mendo Zé (éd.), *Le français langue africaine : enjeux et atouts pour la Francophonie*, Paris : Publisud, 149-167.
- BILOA, E. (2003). *La langue française au Cameroun*, Berne : Peter lang.
- BLINKENBERG, A. (1960). *Le problème de la transitivité en français moderne : essai syntactico-sémantique*, Copenhague : Ejnar Munksgaard.
- CREISSELS, D. (2006). *Syntaxe générale : une introduction typologique*, tome 1 et 2, Paris : Hermès, Lavoisier.
- FOLEY, W. (1997). *Anthropological Linguistics. An Introduction*. Language in Society Series 24. Oxford: Blackwell.
- FREY, C. (1998). « Usages du verbe "faire" en français au Cameroun : polysémie et factitivité. Aspects linguistiques », *Le français en Afrique* (Bulletin du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique Noire) n° 12, 139-152.
- FREY, C. (1992-1993). « L'extension polysémique du verbe "faire" en français du Burundi », in *Bulletin du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique Noire (BOFCAN)* n° 9, INaLF-CNRS, Didier-Erudition, Paris, 225-249.
- FREY, C. (2007). « Variétés diatopiques et usages du verbe "faire" : un cheval de troie dans l'approche différentielle ? », *Le français en Afrique* (Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique), n° 24, 83-105.
- GREIMAS, A. J. (1966). *Sémantique structurale. Recherche de méthode*. Paris : Larousse.
- JACOB, D. (2006). « Fonctions-construction-cadre valencielle : le "sens" des constructions verbales entre communication et grammaire », in Lebaud, D. et al. (éds) *Constructions verbales et production de sens*. Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté, Université de Franche-Comté. 27-42.

- KERBRAT-ORECCHIONI, K. (1997). « La notion d'interaction en linguistique : origines, apports, bilan », in J.-L. Chiss et C. Poesch (dir.) *La linguistique comme discipline en France*, Langue française n° 117, 51-67.
- LAFONT, R. (2004). *L'être de langage : pour une anthropologie linguistique*. Limoges : Lambert-Lucas.
- MATURANA, H. et Varela, F. 1987. *The tree of Knowledge: The Biological Roots of Human Understanding*. Boston: New Science Library.
- NZESSE, L. (2009). *Le français au Cameroun : d'une crise sociopolitique à la vitalité de la langue française (1990-2008)*, Le français en Afrique (Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique), n° 24.
- PIEROZAK, I. (2000). « Traitement de la valence verbale et visibilité sociale de variétés du français. Etude de deux lexiques français réunionnais et français mauricien », in Bavoux, C. et R. Dupuis, et J.-M. Kasbarian (éds), *Le français dans sa variation. En hommage à Daniel Baggioni*. Actes de la V^{ème} Table Ronde du Moufia, La Réunion, 22-24 avril 1998, Paris : L'Harmattan, 105-123.
- TESNIERE, L. (1988/1965). *Eléments de syntaxe structurale*. Paris: Klincksieck.
- TRAUGOTT, E. C. (1982). « From propositional to textual and expressive meaning: some semantic-pragmatic of grammaticalisation », in Lehman, W. et Y. Malkiel (éds) *Perspectives on Historical Linguistics*. Amsterdam: John Benjamins, 245-271.

Annexe : Conventions de transcriptions, (extrait du protocole CIEL-F)

Majuscule : indique une saillance perceptuelle

(xxx) : séquence inaudible

(.) : pause de moins de 0.2 secondes

(0.2) ; (0.4) ; (1.6), etc. : indication de durée de pause en secondes

.h : aspiration

\ : intonation descendante

/ : intonation montante

^ : intonation montante et descendante

∨ : intonation descendante montante

~ : intonation plate

[] : limitation de séquences chevauchante

- les évènements non attribuables (silences, tour de parole, bruit) sont notés dans une entrée dénommée « sil-eve ».
- Les noms de locuteurs sont anonymés et représentés par les trois premières lettres et en majuscule.
- Les séquences tronquées (mots) sont marquées par un tiret (docu- ; -fesseur)
- La description d'un style vocal est notée entre doubles parenthèses et précède le tour de parole ; l'ensemble est compris entre chevrons.

NB. Nous avons aussi inclus des descriptions gestuelles pertinentes accompagnant certains styles vocaux, ce que ne prévoit pas le protocole CIEL-F.